

XI^e Championnat de France Interclubs

Lieu :	Châteauroux (Indre)
Date de la compétition :	Du samedi 11 avril au dimanche 12 avril 2026
Bassin :	Petit bassin : 25m, 10 lignes
Nombre de réunions :	2 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 22 mars 2026
Liste définitive des qualifiés :	mercredi 25 mars 2026
Déclaration de participation :	du jeudi 26 mars au dimanche 29 mars 2026
Liste des participants :	lundi 30 mars 2026
Période d'engagement :	du mardi 31 mars 2026 au mardi 6 avril 2026
Liste des engagés :	Mercredi 7 avril 2026
Réunion technique :	Vendredi 10 avril 2026 à 18h30

Préambule :

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

A ce titre les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 2 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 25m homologué et chronométrage automatique.

Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âges concernées :

Les catégories « Maîtres » (25 ans et plus) de la WA sont appliquées.

Contenu du programme :

-Epreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages.

Classement au temps.

-Epreuves de relais

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (un seul au maximum par équipe engagée) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WA.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification :

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale. Si la ligue régionale ne les organise pas, le département peut le faire et les équipes ayant participé seront classées au même titre que les autres.

Mode de qualification :

- ⇒ Il y aura 5 séries dans chaque division. Donc 50 équipes en bassin de 10 lignes et 40 en bassin de 8 lignes.
- ⇒ Les 5x8 ou 5x10 premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club.
- ⇒ Les deux meilleures équipes du club organisateur seront qualifiées d'office aux deux dernières places de N2 quels que soient leurs rangs de qualification, ou en cas de non-participation aux poules régionales (la qualification lors d'une poule régionale n'est pas obligatoire pour l'organisateur).
- ⇒ Bien évidemment, en cas de meilleur classement que 80^e (ou 100^e) aux qualifications, c'est ce rang qui sera pris en compte.

Remplacements :

- ⇒ Les 40 (ou 50) premières équipes au classement, ayant déclaré leur participation et s'étant engagée sur extraNat seront en N1. En cas de places vacantes, le CCM décidera de combler avec des équipes volontaires qualifiées.
- ⇒ En cas d'impossibilité, la ou les meilleures équipes 2 de N2 (donc entre le 41^e rang et le 80^e, ou entre 51 et 100) devront obligatoirement combler les places disponibles en N1.
- ⇒ Les 40 (ou 50) suivantes iront en N2. En cas de place vacante après les engagements extraNat, une proposition sera faite aux équipes réservistes non retenues dans les 80 (ou 100), par ordre du classement.

Règlement spécifique :

- ⇒ Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.
- ⇒ Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).
- ⇒ Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.
- ⇒ Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
- ⇒ Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50m nage libre.
- ⇒ Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.
- ⇒ En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Rappel du timing (serré) :

La participation aux poules de qualification régionale implique une obligation de déclarer la décision de chaque équipe concernant la participation (ou pas) à la finale nationale sur l'espace extraNat de chaque club du jeudi 26 mars au dimanche 29 mars 2026.

- 1) Il est impératif pour **toutes** les équipes (hormis les équipes 4 et plus), quel que soit leur classement, de répondre quant à leur participation (ou pas) aux finales nationales, pendant la courte période de déclaration d'intention. Toute non-déclaration sera considérée comme un forfait non déclaré.
- 2) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) déclarant forfait pendant la période d'engagement seront pénalisées d'un forfait non déclaré.
- 3) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) déclarant forfait après la clôture de la période d'engagement seront pénalisées d'un forfait non déclaré, en sus des frais d'engagement obligatoires.
- 4) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) et ne s'étant pas engagées sur extraNat seront redevables d'une amende (voir règlement financier 2025-2026) en sus des frais d'engagement obligatoires. L'amende sera majorée (voir règlement financier 2025-2026), en cas de récidive dans les 4 ans.
- 5) Si une équipe de rang supérieur déclare forfait, toutes les équipes de rangs inférieurs seront également forfaits.
- 6) Uniquement dans le cas où un club présente au moins deux équipes dans des poules différentes, une équipe de rang inférieur sera plafonnée au nombre de points obtenus par l'équipe supérieure (hors disqualification). En cas de disqualification, le plafond de points sera obtenu avec la moyenne des points des épreuves disputées x 12. Le plafonnement sera obtenu en rectifiant le temps total du relais 10x50NL d'abord, puis si besoin celui du 4x50 4N (sans toucher au temps du premier relayeur).

Modalités d'engagements :

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Engagements au 10 x 50 NL :

Dans la mesure du possible, les engagements seront effectués en prenant comme base les temps de qualification aux poules régionales. Le CCM se réserve le droit de modifier les temps d'engagements manifestement anachroniques.

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- ⇒ 4 x 50m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- ⇒ 10 x 50m nage libre : cotation FFN du 10 x 50m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le relais initial (10 x 50m NL) avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Programme et horaires :

Le défilé des équipes débutera 30 minutes avant la 1^{ère} réunion de chaque poule nationale.

Samedi 11 avril 2026	
Réunion 1 :	
N2	OP : 12h30
N2	défilé : 14h00
N2	DE : 14h30
N1	OP : 16h30
N1	défilé : 17h45
N1	DE : 18h15
1	Relais 10 x 50NL
Course des remplaçants	
2	400 Nage Libre
3	100 Papillon
4	50 Dos
5	100 Brasse
6	50 NL

Dimanche 12 avril 2026	
Réunion 2 :	
N1	OP : 08h15
N1	DE : 09h30
N1	Récompenses : 11h30
N2	OP : 13h15
N2	DE : 14h30
N2	Récompenses : 16h30
7	200 4 Nages
8	50 Papillon
9	100 Dos
10	50 Brasse
11	100 Nage Libre
Pause 15 minutes	
12	Relais 4 x 50 4N Mixtes

Récompenses :

Les trois premières équipes de N1 seront récompensées par 12 médailles (10 nageurs + 1 remplaçant + 1 entraîneur). L'organisateur pourra compléter ces récompenses avec des cadeaux à son libre choix.

Pour le championnat de France interclubs N2, les équipes 2 ou 3 seront classées mais ne pourront pas être récompensées. Le podium sera donc réservé aux équipes des clubs n'ayant pas participé au championnat de France interclubs N1, et seront récompensées par 12 médailles (10 nageurs + 1 remplaçant + 1 entraîneur). L'organisateur pourra compléter ces récompenses avec des cadeaux à son libre choix.